

Collège Georges Brassens



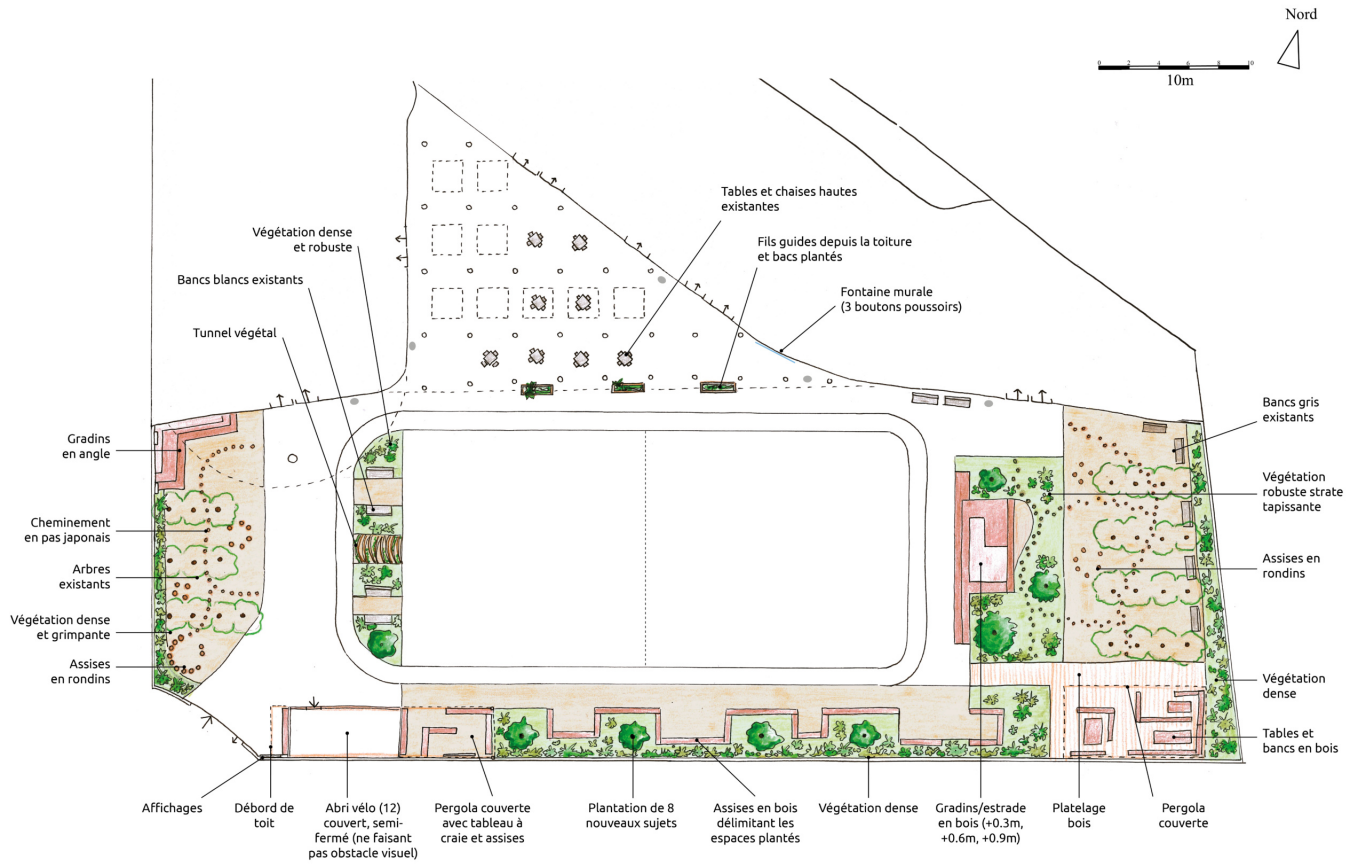
Collège
19e arrondissement
2021



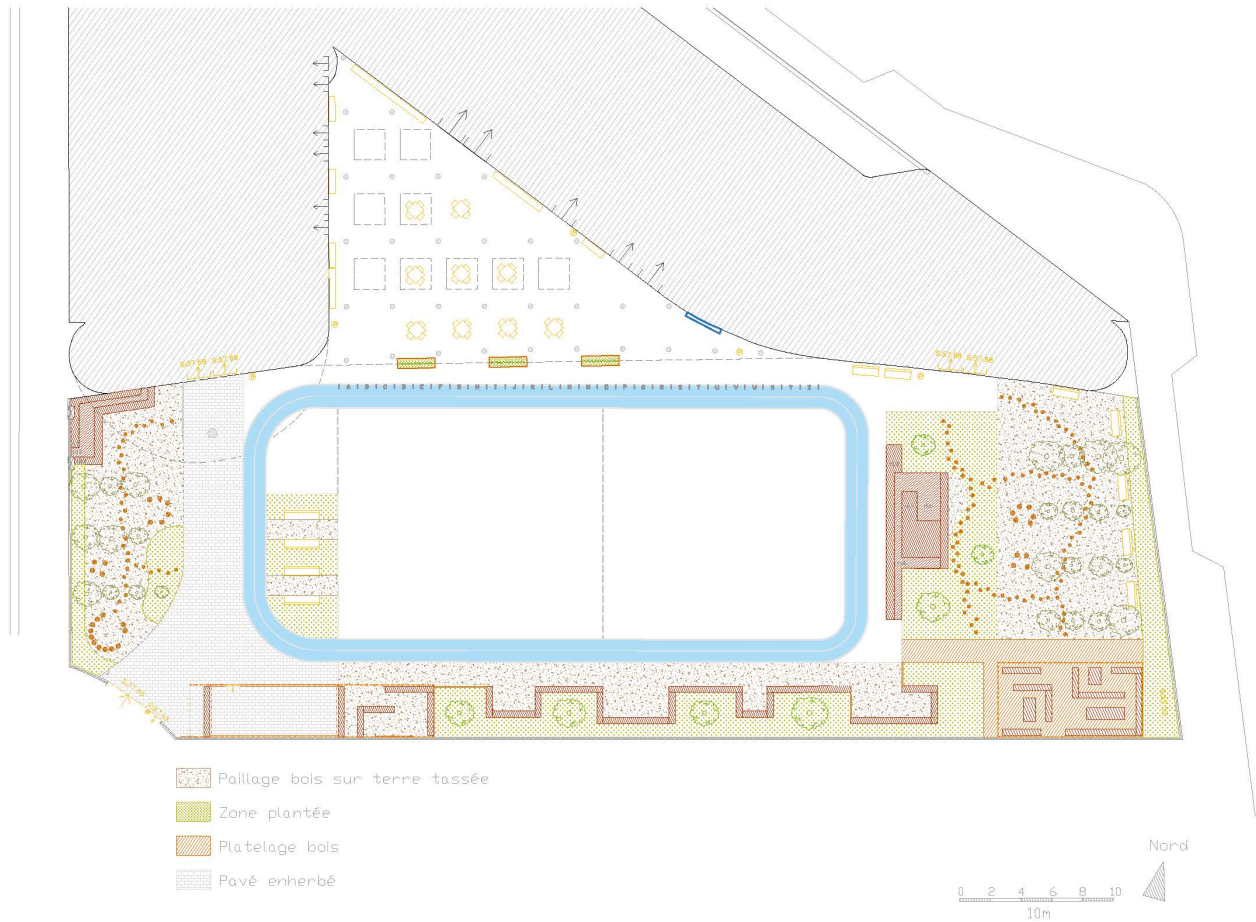
| © CAUE de Paris

Description du projet

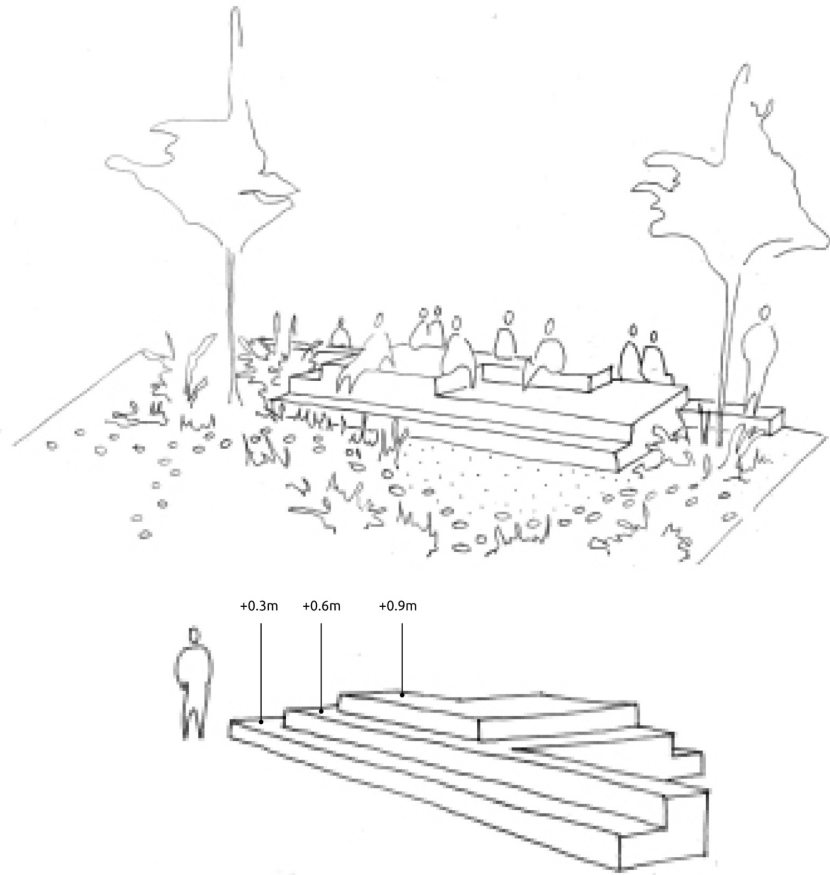
Le collège Brassens dispose d'une grande cour rectangulaire de 1 667 m². Cette cour disposait déjà de deux grandes rangées d'arbres qui ont été conservés et qui ont induit l'emplacement du terrain de sport dans la cour. Les nouveaux aménagements ont permis de créer des espaces de regroupement pour les élèves et de nombreuses assises. Le centre de la cour reste libre afin de conserver le terrain de sport. De part et d'autre, on retrouve différentes zones naturelles faisant office de coins calmes.



| © CAUE de Paris



| © CAUE de Paris



Axonométrie de l'amphithéâtre-estrade | © CAUE de Paris

Descriptif détaillé

Gestion de l'eau

L'équipe pédagogique n'était pas favorable à l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie donc les gouttières du bâtiment n'ont pas été dévotées. Les eaux de pluies sont tout de même dirigées vers les surfaces plantées perméables.

Biodiversité

Dans la cour du collège Brassens, les 26 arbres existants sont conservés.

Sept nouveaux sujets à moyen ou grand développement ont été plantés. Deux zones naturelles bordent la cour avec la présence d'une végétation dense et stratifiée. Des plantes grimpantes ont été plantés le long des grilles afin de mettre à distance la cour de la rue.

Aménagements ludiques

La cour dispose de nombreux aménagements et en particulier d'assises. Il existait déjà des mange-debout dans la cour du collège mais qui permettaient seulement de se retrouver en petit nombre. La volonté des équipes pédagogiques et des élèves était d'avoir plus d'espaces de regroupement. Un grand amphithéâtre-estrade a donc été installé entre le terrain de sport et la zone naturelle afin de proposer deux ambiances : soutenir les équipes lors de matchs et se retrouver au calme du côté de la zone naturelle.

Un autre amphithéâtre a été installé dans un angle de la cour pour proposer d'attendre près des portes du collège dans un espace plus calme.

Deux pergolas permettent aux élèves de se protéger du soleil et de la pluie. Elles disposent de grandes tables et de bancs permettant un espace de regroupement couvert pour les élèves. Une des pergolas se situe dans le prolongement d'un abri à vélo et dispose d'un tableau à craie permettant de faire classe dehors. Côté rue, la volonté de l'équipe pédagogique était de mettre la cour à distance de la rue avec de la végétation et des assises. Plusieurs bancs sont alors installés en alcôves afin de protéger la végétation et de créer des espaces de regroupement face au terrain de sport. Enfin, une piste de laser run fait le tour du terrain.

Galerie



Pergola en bois | © CAUE de Paris



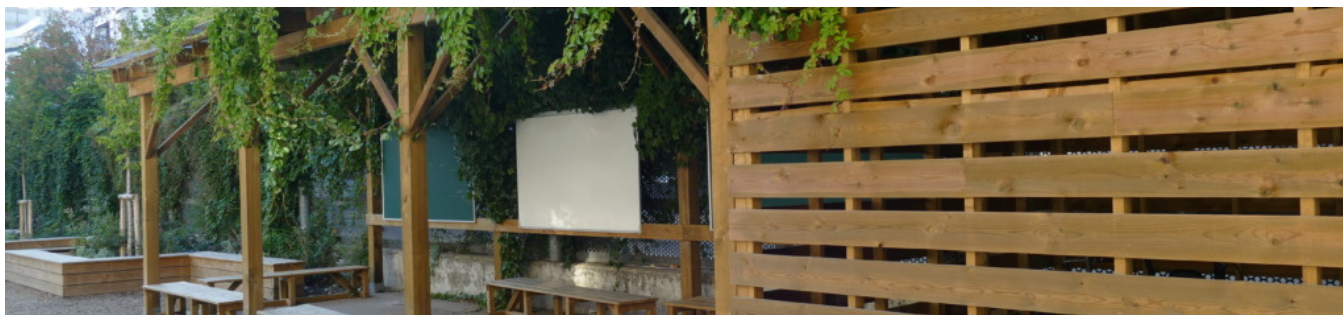
Bancs sur mesure réalisés en bois massif | © CAUE de Paris



Amphithéâtre-estrade en platelage bois | © CAUE de Paris



| © CAUE de Paris



Abri vélo et pergola | © CAUE de Paris

Tableau comparatif

Type d'espace	Surface en m ² avant	Surface en m ² après
Surfaces accessibles aux enfants	1 667	1 532
Surfaces imperméables	1 667	1 035
Surfaces perméables	0	632
Surfaces plantées	0	223

Points forts

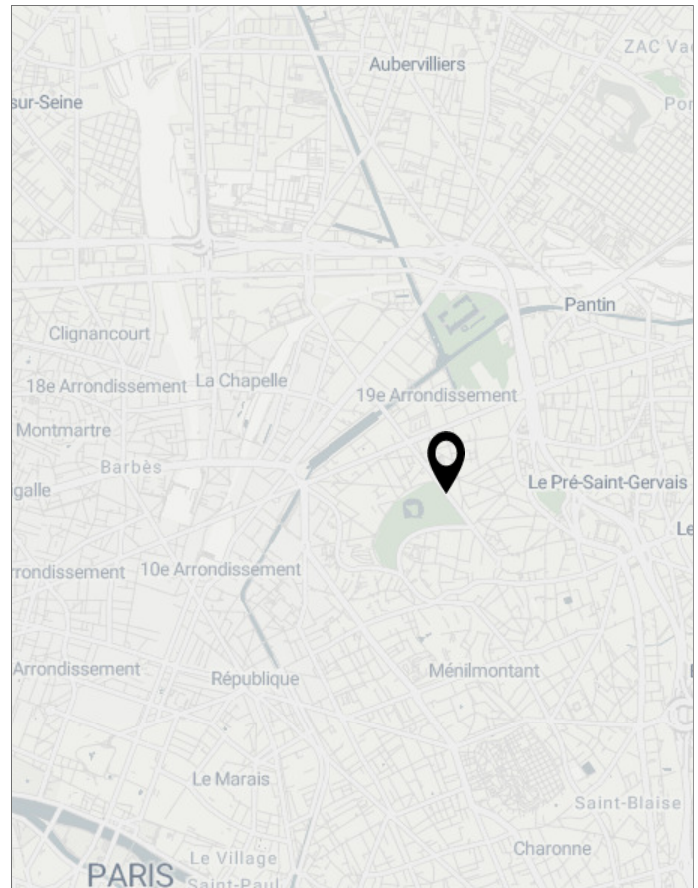
Plusieurs aménagements existants ont été conservés. La mise à distance de la rue par de la végétation a permis de changer les usages de la cour du collège. Les zones de regroupements sont appréciées et permettent aux élèves d'utiliser la cour dans son ensemble.

Points faibles

L'espace sportif reste au centre de la cour et représente encore une grande surface imperméable.

Mentions techniques

Programme	Collège
Année de livraison	2021
Lieu	4, Erik Satie, 75019 19e arrondissement
Surface totale	1 667 m ²
Montant de l'opération	-
Montant des travaux	450 000 € HT
Projet accompagné par le CAUE départemental	
Cour accessible en dehors des horaires scolaires ?	Non
Projet subventionné	Non
Action(s) de concertation menée(s)	
Oui	



Fiche projet exportée le 11/04/2026 à 20:46 depuis le site de l'Observatoire des Cours Oasis accessible ici : www.observatoire-oasis.fr

caue
de Paris

Conseil
d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

